

Mission Service Civique 18 -25 ans

Aide à la mise en œuvre du Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature

Durée de la mission : 8 mois, à partir du 1 mars 2018 (en fonction des disponibilités).

Lieu : Hauts de France, Somme, Lamotte Brebière.

Activité de la structure :

La Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est une association loi 1901. A but non lucratif, elle est reconnue d'utilité publique et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978. Depuis 1942, elle œuvre pour le développement du loisir pêche, la protection et la mise en valeur du milieu. Par ailleurs, la Fédération a construit et met en œuvre un programme d'acquisition de données piscicoles visant à améliorer les connaissances des différents cours d'eau du département notamment pour une meilleure gestion de la ressource piscicole. Depuis 2012, la Fédération souhaite impulser une dynamique autour de l'éducation à l'environnement et du loisir pêche.

L'ensemble des missions d'intérêt général de la Fédération repose sur le développement de collaborations étroites avec les multiples acteurs de l'eau : administrations, collectivités territoriales, organismes publics, associations etc...

Le jeune aura pour mission :

- **Le soutien aux activités de promotion du loisir pêche : aide lors des animations pêche et découverte du milieu aquatique, présence lors de salon pour vulgariser et promouvoir les possibilités de pêche dans le département de la Somme.**
- **L'aide au développement d'outils pédagogiques pour la connaissance de la pêche et des milieux aquatiques : aide à la création de supports pédagogiques, vulgarisation scientifique dans le cadre du développement du Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature.**
- **La participation aux différents évènements de la Fédération.**
- **Le soutien aux missions générales de la Fédération.**

Structure d'accueil :

FDAAPPMA 80

1 chemin de la voie du bois – BP 20020 – 80450 LAMOTTE BREBRIERE

Site Internet : <http://www.peche80.com>

Tél : 03 22 70 28 10

Conditions :

35 h hebdomadaire, possibilité de travail le week-end et se référer aux conditions Service Civique.

Titulaire du permis B.

Réponse (CV + lettre de motivation) à adresser par mail uniquement à federation@peche80.com